



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Prolongation de l'entente de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue, le 5 août 2020 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les **MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue**, ainsi que la **Ville de Rouyn-Noranda**, avec la collaboration du **Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT)** sont heureux d'annoncer la prolongation de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue pour un an. Une somme supplémentaire de 200 000 \$ a été investie, dont la moitié provient du CALQ et l'autre des partenaires, portant l'Entente sur les cinq années à un total de 1 165 000 \$.

Un appel de projets est lancé pour les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques professionnels résidant sur le territoire de l'un des partenaires. Les candidat(e)s ont jusqu'au **22 octobre 2020** pour déposer leurs projets auprès du CALQ. Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenant(e)s de la région.

Pour connaître tous les détails du **Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue**, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :
 - [Création, production et rayonnement](#)
 - [Mobilité](#)

- Organismes artistiques professionnels :
 - [Diffusion, promotion et consolidation](#)
 - [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue appuie les partenaires du programme en s'impliquant dans l'accompagnement des candidat(e)s qui désirent faire une demande. Plus précisément, son rôle consiste à soutenir et à informer la communauté artistique de son territoire ainsi qu'à faire connaître les projets des artistes, des écrivain(e)s et des organismes soutenus dans le cadre du programme. Pour toutes informations ou support veuillez contacter :

Marie-Aimée Fortin-Picard

Agente de développement culturel et professionnel
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
T. 1 877 764-9511, poste 22

C : dev@ccat.qc.ca

À propos de l'entente de partenariat territorial avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2016 entre les partenaires, pour laquelle un montant de 729 825 \$ a été investi. Prolongée de deux ans, l'Entente comporte désormais un investissement total de 1 165 000 \$.

Le programme a pour objectifs de :

- Stimuler la création artistique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue
- Contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain(e)s
- Favoriser leur rétention dans leur localité
- Encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique
- Épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

[Voir les récipiendaires de 2020](#)

- 30 -

Renseignements :

Madeleine Perron

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Tél. : 1 877 764-9511, poste 25

madeleine.perron@ccat.qc.ca